

## BULLETIN DE LIAISON

des membres

de la **Société d'Histoire**  
de **Remiremont et de sa Région**

Bibliothèque Municipale

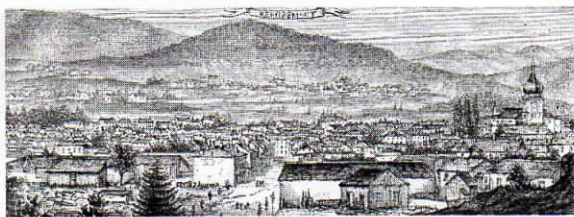
B.P. 137

88205 REMIREMONT Cedex



03 29 62 43 29

# ROMARICI MONS



N° 48 – Septembre 2008



## LA BOURSE AUX LIVRES ANCIENS ET D'OCCASION

DES 11 ET 12 OCTOBRE 2008

10 h. à 12 h. - 14 h. à 18 h.

Comme vous le verrez sur le tract joint à cet envoi, notre 24<sup>ème</sup> bourse aux livres aura lieu, comme les autres années, à l'Espace du Volontaire à Remiremont.

Nous comptons bien entendu sur la présence de tous pour cette manifestation qui intéresse aussi bien les collectionneurs que les amateurs de lecture. Comme nous en avons l'habitude tous les ouvrages, à des prix fort intéressants, feront l'objet d'un classement précis, qui facilite la recherche des amateurs :

- vieux papiers, livres anciens, bibliophilie,
- littérature sous diverses formes (grands auteurs, romans...),
- encyclopédies, beaux livres,
- médecine, religion, ésotérisme,
- histoire générale, militaria, grande guerre, 1939-1945,
- arts, vie pratique, sports et loisirs, tourisme et voyages,
- livres scolaires,
- cuisine, vins,
- régionalisme : Lorraine, Vosges, Remiremont, Alsace, Franche-Comté,
- b.d., livres pour enfants, géographie, philosophie, sciences humaines, droit, philosophie, politique, que sais-je ?,
- publications des sociétés savantes vosgiennes : Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région, Société d'Emulation des Vosges, Société Philomatique vosgienne.

**Faites connaître cette manifestation autour de vous.**

## La Commune de Vecoux a fêté ses 150 ans

Nous annonçons, dans un précédent numéro de Romarici Mons, les fêtes du cent cinquantième de la Commune de Vecoux, réalisées sous la houlette de Marc Defranoux, ancien maire, et de Gérard Dupré, vice-président de la Société d'Histoire et historien reconnu de sa cité. Durant une semaine, des manifestations très diverses, alliant toutes sortes de formes d'expression : manifestations officielles, expositions, conférences, concerts, théâtres, démonstrations par les pompiers, visites d'entreprises, etc..., se sont succédées avec un succès constant auprès d'un public local et extérieur conquis. Outre Gérard, d'autres habitants du village, membres de notre Société, ont grandement participé à cette réussite, comme Robert Metzger avec la complicité de son épouse Maryvonne, ou encore Fernand Petitjean (sans oublier son épouse à la correction du certificat d'études).



A travers tout le village, l'on pouvait découvrir une exposition très intéressante développée sous la conduite de Gérard Dupré. Des panneaux placés devant les maisons les plus anciennes en expliquaient l'histoire. Ce remarquable travail a permis de présenter de manière simple et agréable un recueil de données sur les principaux bâtiments du village, le tout agrémenté de photographies

montrant les commerces et activités diverses développés autrefois par des Picosés entreprenants. Plus de quarante pupitres ont ainsi enchanté tous ceux qui ont parcouru ce cheminement original.

Quatre salles d'exposition ont de leur côté présenté en images et en quelques 75 panneaux à plus de 750 visiteurs, plus d'un siècle de la vie associative, industrielle et paysagère de la commune.

Une fête de l'expression, qui a battu tous les records d'affluence, s'est terminée par la remise des prix aux courageux 25 lauréats du certificat d'étude passé le matin même. Baptêmes de l'air, parcours à moto et marche populaire ont permis des découvertes parfois inédites de la commune.

Quatre soirées historiques ont rassemblé jusqu'à 150 personnes par soirée à la Salle Saint-Louis.

Gérard Dupré a ravi son auditoire par un



exposé agrémenté d'un diaporama sur les origines de la cité et sur son évolution géographique, économique et humaine, des temps les plus anciens à nos jours : traces de l'époque glaciaire, origine du nom de Vecoux, situation administrative de la commune, développement de la population, vie artisanale, industrielle et commerciale (papeteries, tissages, filatures...). Deux heures de conférence qui sont le fruit de plusieurs années de recherches dans les archives du Chapitre de Remiremont, les documents notariaux, les archives communales et départementales, et de contacts avec les Anciens.

Dans une deuxième soirée les témoignages des anciens du village, repris par la Radio Gué Mozot, constituent un véritable trésor de mémoire qui a permis aux plus âgés de partager les anecdotes de leur jeunesse, les jeux, l'enfance à l'asile (ancêtre du jardin d'enfants), les blagues, la vie du village, la fête de Mai, les histoires en patois, la guerre, les tempêtes et autre « Ravage ».

Au cours des deux autres soirées, Gérard Dupré a décrit et illustré la carrière d'Etienne Augustin Vadet, Chef d'Escadron et sûrement le plus célèbre des Picosés, puis Maryvonne et Robert Metzger ont présenté la saga industrielle de la famille Antoine, qui a fortement marqué la vie économique de Vecoux depuis 1862, jusqu'à la transmission des locaux industriels à la Société SEB.



vibrer l'orgue ancien avec sa soufflerie manuelle en accord parfait avec le violon et la voix superbes de Mathilde Miclo.

Le Petit Théâtre de Vecoux, montant alors sur scène d'un son et lumière, a retracé de manière spectaculaire la vie et l'histoire de la commune.

N'oublions pas les pompiers, les motards, etc..., qui, avec les 140 organisateurs bénévoles, ont contribué au succès de cette manifestation exemplaire, que rappellera la belle image d'Epinal commémorative acquise par nombre de Picosés.

Et comme le dit Marc Defranoux : « **Que la fête est belle avec le concours de Tous** ».

La musique a été magnifiquement présente, avec le très beau concert donné en l'église du village, qui a enthousiasmé un large public, avec un répertoire classique diversifié, au travers duquel Maximilien Fremiot a su faire

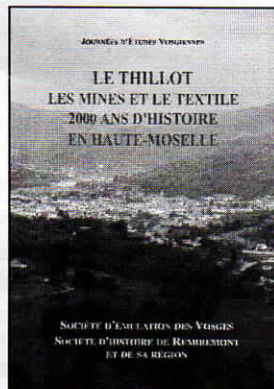


MC

*Texte rédigé à partir du compte-rendu de Marc Defranoux pour le Conseil Municipal de Vecoux, avec l'aimable autorisation de son auteur. Carte postale, gravure et photographies transmises par Marc Defranoux.*

A se procurer à la Société  
d'Histoire à des conditions très  
avantageuses pour nos adhérents  
(voir bulletin de commande joint)

## Actes des Journées d'Etudes Vosgiennes



### « *Le Thillot, les mines et le textile, 2000 ans d'histoire en Haute-Moselle* »

Les organisateurs des **Journées d'Etudes Vosgiennes des 27, 28 et 29 octobre 2007**, qui se sont déroulées à Le Thillot avec le succès que l'on sait, ont fêté au cours d'une sympathique réunion qui s'est tenue le 16 septembre 2008 la sortie des Actes de ce colloque, réunis par Jean-Paul Rothiot, Jean-Pierre Husson et Pierre Heili.



Les représentants de la **Municipalité**, de la **Société d'Emulation des Vosges** et de la **Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région** se sont félicités du bon travail réalisé en commun.

Ils souhaitent la même réussite aux **prochaines Journées de Neufchâteau les 24, 25 et 26 octobre 2008**, sur le thème « **Patrimoine et Culture du Pays de Neufchâteau** ».



*Cet ouvrage de 527 pages, abondamment illustré, est proposé aux membres de notre association au prix préférentiel de 25 euros (au lieu de 33 euros, prix public).  
(ci-joint un bon de commande)*

# LE THILLOT

## LES MINES ET LE TEXTILE 2000 ANS D'HISTOIRE EN HAUTE-MOSELLE

ACTES DES JOURNÉES  
D'ÉTUDES VOSGIENNES

27, 28 et 29 octobre 2007

réunis par Jean Paul ROTHOT  
Jean-Pierre HUSSON  
et Pierre HEILI

### SOMMAIRE

Introduction, Jean Paul Rothot .....	9
<b>Première Partie : La Haute-Moselle, lieu de passage depuis l'Antiquité</b>	
<i>Les paysages naturels de la Haute vallée de la Moselle, Rapide histoire géologique du Sud Vosgien</i> , Dominique Harmand et Jacques Le Roux .....	13
<i>Les derniers chasseurs de la Préhistoire dans la haute vallée de la Moselle</i> , Hervé Beaudouin .....	37
<i>Les indices de passages en Haute-Moselle dans l'Antiquité</i> , Vincent Decombis .....	61
<i>L'artisanat des pots en pierre dans le massif vosgien de l'Antiquité au Haut Moyen-Âge</i> , Martine Aubry-Voirin .....	73
<i>Les hivers de la vallée de la Moselle, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles</i> , Emmanuel Garnier .....	81
<i>La graniterie de la Mouline</i> , François Durand .....	93
<i>Les forts de la Haute-Moselle</i> , Colonel Henri Ortholan .....	99
<i>Les axes de communications dans la haute vallée de la Moselle</i> , Jean-Louis Mignot .....	115
<i>Le tunnel ferroviaire de Saint-Maurice à Urbès</i> , Raphaël Parmentier .....	129
<i>Le Ballon d'Alsace dans l'histoire du Tour de France cycliste</i> , Jean-Pierre Adam .....	139
<b>Deuxième Partie : Les mines du Thillot</b>	
<i>Archéologie et histoire des mines lorraines des Vosges méridionales</i> , Francis Pierre, Alain Weber, Claude Oudinot .....	147
<i>La connaissance des mines et des mineurs par les textes</i> , Alain Weber .....	167
<i>Les mines du Thillot : lieu d'innovations majeures au XVII<sup>e</sup> siècle</i> , Francis Pierre, Alain Weber, Claude Oudinot .....	185
<i>Les Hautes-Mynes du Thillot, genèse et mise en valeur des mines</i> , Philippe Poisson .....	205

### Troisième Partie : Le textile au cœur de la vallée, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>

<i>Le textile vosgien pendant la Révolution et dans l'effort de guerre (1793-1794)</i> , Jean Paul Rothot .....	219
<i>Les ateliers de tissage dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle</i> , Jean-Aimé Morizot .....	245
<i>Entre Alsace et vallées vosgiennes, les investissements des Seillère</i> , Nicolas Stoskopf .....	261
<i>Population et industrie textile dans la Haute-Moselle au XIX<sup>e</sup> siècle</i> , Eric Tisserand .....	267
<i>Filatures et tissages de la vallée de la Moselotte (1825-1914)</i> , Jean-Pierre Doyen .....	293
<i>Essaimer pour conserver sa clientèle en France : la création d'une usine relais à Archettes par Althoffer &amp; Cie</i> , Bertrand Risacher .....	315
<i>L'industrie textile des Vosges aux Expositions universelles de Paris</i> , Philippe Alexandre .....	325
<i>Le travail des femmes dans la vallée de la Moselle, industrie, commerce et service</i> , Audrey Léon .....	355

### Quatrième Partie : Crise et reconversion du textile

<i>L'industrie textile vosgienne face à la crise et la rationalisation du modèle de production</i> , Lionel Jacquot .....	367
<i>La reconversion des sites industriels</i> , Anthony Thirion .....	381
<i>Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et le patrimoine industriel</i> , Mathilde Doyen .....	393
<i>Mutations des paysages et de l'organisation spatiale des hautes vallées vosgiennes</i> , Simon Edelblutte .....	407

### Cinquième Partie : Patronat, vie politique et culture

<i>De Mulhouse aux Vosges, Carlos Forel, représentant du peuple</i> , Pierre Heili .....	421
<i>La famille Antoine, industriels de Bussang à Vecoux</i> , Gérard Dupré, Robert Metzger .....	441
<i>Les industriels vosgiens du textile et la vie politique, de la Monarchie de Juillet à 1940</i> , Gilles Grivel .....	465
<i>Les patrons du textile vosgien et la politique : de l'engagement à l'effacement (1945-2005)</i> , David Valence .....	489
<i>Oscar Bloch et le patois des Vosges méridionales</i> , Alain Litaize .....	497
<i>Pierre Pelot : Les traces du cadre lorrain dans ses fictions romanesques</i> , Raymond Perrin .....	511
<b>Indications bibliographiques</b> , Pierre Heili .....	525

## 17 septembre 2008 : Voyage à Paris à l'Assemblée Nationale

Trente huit personnes, membres de notre Société d'Histoire et quelques personnes extérieures, ont participé à cette très intéressante excursion parisienne. Le voyage matinal



en car nous a amenés au **Musée d'Orsay** à 11 heures pour une première partie de visite libre des prestigieuses collections des arts du 19<sup>ème</sup> siècle. Chacun a pu parcourir les galeries de son choix parmi les peintures, les sculptures ou encore les mobiliers et objets issus de l'Ecole de Nancy.

Une fois le repas pris dans le luxueux restaurant du musée, les visites des salles ont pu reprendre au rythme des uns et des autres jusqu'à 14 heures.



Une courte et agréable promenade sur les bords de la Seine, sous un beau soleil, nous mène ensuite jusqu'à **l'Assemblée Nationale**, but principal de la journée.

Nous avons été accueillis par Monsieur François VANNSON, député de notre

circonscription, qui s'est chargé de nous guider à travers les principales parties de cette institution. Nous avons pu parcourir ainsi ce qu'on voit souvent à la télévision : les salons, la salle des conférences, la salle des pas perdus, la galerie des fêtes, la salle des Mariannes et surtout la magnifique bibliothèque décorée par Delacroix et l'hémicycle.



La visite s'est poursuivie à l'**Hôtel de Lassey**, siège de la présidence, qui jouxte l'Assemblée Nationale, en parcourant le majestueux passage entre les deux bâtiments, les luxueux salons en enfilade donnant sur un très beau jardin et le bureau d'apparat du Président.



Après le verre de l'amitié offert à la buvette et une photo souvenir prise dans la cour de l'Hôtel, une ultime promenade libre dans le quartier du Palais Bourbon ou sur les rives de la Seine a précédé un retour tranquille vers nos montagnes, après une journée belle et bien remplie à la satisfaction générale.



## LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'HABITANTS SOUS L'ANCIEN RÉGIME

### (Deuxième partie)

Nous avons vu dans un précédent article le mode de fonctionnement des assemblées générales d'habitants (*plaids*) sous l'Ancien Régime et leurs compétences : nomination des officiers municipaux des seigneuries, fixation et perception des amendes relatives aux délits champêtres, rappel des règlements de police, fixation du montant des redevances seigneuriales, etc. (1).

On remarquera que deux grandes catégories de questions ne faisaient l'objet d'aucune discussion lors de ces assemblées annuelles : celles relatives à tout ce qui se rapportait à la paroisse et au culte et celles concernant les biens indivis des communautés.

Si, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime les campagnes, à la différence des villes, n'avaient pas d'organisation municipale proprement dit, on leur reconnaissait cependant certains droits collectifs. L'unité élémentaire fut la paroisse. Ce fut l'autorité ecclésiastique qui réunit les habitants de la paroisse pour les faire contribuer aux dépenses et à l'entretien de l'église et du cimetière. Cela aboutit à une *Assemblée générale des paroissiens* qui eut pour fonction principale d'élire les membres de la *Fabrique paroissiale* et ce sont les fabriques qui délibèrent sur tout ce qui concernait les paroisses.

D'autre part, les groupes d'habitants épars dans les campagnes et regroupés en communautés avaient, de haute ancienneté, des biens communs dont il n'est pas toujours facile de cerner les origines mais dont l'existence est certaine. Il fallait alors que le groupe des propriétaires pût délibérer sur l'administration et l'emploi de ces biens. Cela donnait encore lieu de réunir une *Assemblée générale de la communauté*, totalement indépendante des assemblées générales d'habitants réunies à l'occasion de la tenue des plaids.

Aucune règle écrite ne régissait la tenue des plaids si bien que les régimes de ces assemblées variaient d'une seigneurie à l'autre. Dans un souci de simplification, le duc Charles III publia le 1<sup>er</sup> avril 1598 une Ordonnance qui harmonisait les procédures.


- dorénavant, les assemblées devaient se tenir obligatoirement dans la quinzaine après la Saint Rémy, c'est-à-dire après le 1<sup>er</sup> octobre,
- tous les sujets étaient tenus de comparaître sous peine d'une amende de soixante sols sauf excuse légitime (2),
- il devait être procédé à la création des maires, gens de justice et bangards,
- il devait être fait un recensement de tous les droits, cens rentes et redevances, par qui ils sont dus et à quels termes,
- il devait être procédé à l'échaquement des amendes, tant celles de méus qu'autres, conformes à la coutume d'ordonnance,
- les commis des communautés devaient rendre compte de leur gestion,
- les amendes appartenaient par moitié à son Altesse Royale, l'autre moitié étant affectée aux dépenses publiques de la communauté. Malgré ce souci d'harmonisation, l'ordonnance du duc Charles ne mit pas fin à toutes les difficultés. A la suite de



problèmes rencontrés, deux arrêts du duc de Lorraine des 18 septembre 1702 et du 4 juillet 1705 modifièrent la tenue des plaids dans les bans relevant de la juridiction du Grand prévôt du Chapitre de Remiremont. Il fut alors décidé que le prévôt d'Arches et le Grand prévôt du Chapitre conviendraient, une fois pour toujours, de la tenue du plaid banal, ledit plaid pouvant se tenir par l'un des dits officiers en l'absence de l'autre.

Après 1705, les plaids du ban de Vagny furent alors bannis « de par Dieu et de par son Altesse Royale et Madame et Mesdames de Remiremont avec défense à chacun de parler qu'il ne soit défendeur, demandeur ou appelé, à peine d'amende » (3).

*Dieu & Vagny*



Le jour d'hui neuvième Novembre mil sept cent huit sur une heure de relevée. le plaid banal de la Seigneurie de Vagny pres de Remiremont a esté tenu pardevans nous Anne de Saintuicille Dame et Secrette dudict Remiremont en cette qualité Dame haute Justice moyenne et basse de la dite Seigneurie en presence et assistance de M<sup>re</sup> Charles Tellier avocat et juré en la Justice de Remiremont nostre Officier après que le mandement du plaid Neus a esté representé et par nous donné le sixieme du present mois, et certifié par Coussaint Ferrin Doyen auoy esté publié et y auoy assigné les habitans de la dite Seigneurie.

**En Premier.**

Le dit plaid a esté banny par ledit Coussaint Ferrin Doyen en disant je bannis le plaid de par Dieu et Saint Pierre pardevant Madame la Secrette pour faire droit en toutes actions réelles personnelles et mixtes, deffenses a toutes personnes dy parlevr si a faire ny a a peine d'amende.

Jean Graulin maire moderne a fait demission de sa charge entre nos mains remercié de l'honneur quil y a reçu et nous a demandé permission de sustin dudict plaid pour conjointement avec ses cohabitans procéder a la nomination de deux d'Enteux des plus capables et ydoines pour porter la dite charge de Meacine et en estre l'un d'eux par nous choisi et institué en icelle ce que lui avany esté accordé et icelui rentré avec les Dits cohabitans nommés Savier.

**Pour Ponr.**  
Jean Marchal  
Dominique Deacon  
Coussaint Ferrin.

**Pour Autre.**  
Amel Lorry  
Coussaint Rovot  
Laurent Mathieu.

Le prévôt d'Arches et le Grand prévôt réglèrent alors et taxèrent conjointement les amendes hautes et basses et nommèrent le maire, le garde-forestier et l'échevin à partir d'une liste de neuf candidats présentée par les habitants alors qu'avant les deux arrêts précités, le Grand prévôt du Chapitre avait seul le *mandement* du plaid (convocation), la *plume* (secrétariat) et l'*échaque* (fixation et perception des amendes) suivant les anciens usages de l'Eglise Saint-Pierre.

## Pour Benuevoix

Jean Crusot  
Claude Parisot  
Jean George Philippe

Laquelle nomination eue et examinée nous avons choisi le dit Jean Marchal de Lomé pour porter et exercer la dite charge de Maire en notre dite Seigneurie en laquelle charge nous l'avons institué et attendu son absence, ordonné qu'il se présentera pardevant nous incessamment pour prêter le serment au cas requis, à l'effet il sera averti par le Doyen en charge.

Didier Febuoy lieutenant de maire à Lomé et Laurent Mathieu aussi lieutenant de Maire à Gullaise se sont de meme demis de leurs charges et pour bonnes considerations nous les avons continués dans l'exercice d'icelles pour une année sans prejudice ni consequence à nos droits et en place de Jean Crusot lieutenant de maire à Benuevoix défaillant et condamné à l'amende de cinquans sept gros huit deniers, avons establi et institué Claude Parisot de Benuevoix pour lieutenant de Maire au dit lieu, lesquels Febuoy, Mathieu et Parisot comparans ont presté le serment au cas requis entre nos mains.

Ledit Coussain Perrin a été continué en la charge de Doyen sans prejudice ni consequence et en a presté serment au cas requis.

Bernard Henry de Lomé a esté continué en la charge de Bangard et en a aussi presté le serment au cas Requis.

Nicolas Richard a été de meme continué et a presté Serment au cas Requis.

Ledit Jean Graudain ci-devant Maire a déclaré ny estre arrivé pendant l'année dernière de sa charge aucune mainmorte pour les amendes ni confiscations dont nous avons droit en notre dite Seigneurie de Lomé, cependant a demandé l'année pour s'en informer et faire son rapport ce que nous lui avons accordé.

Lesdits Henry de Bangard et Richard forestiers ont fait pareille déclaration et demandé.

La taille a été réglée à cinquante écus et les Communautés que lesdits habitants sont tenus de conduire à Stymbach en l'absence pour ramener les Vins appartenants à notre Dame Seclette.

Ces arrêts renforçaient la mainmise du pouvoir exécutif et l'emprise du pouvoir central dans la gestion des communautés. La mise en tutelle de ces dernières n'était toutefois pas terminée

puisqu'un arrêt du 3 mai 1738, sous Stanislas, ordonna à chaque commune d'avoir un *syndic* pour s'occuper de ses affaires. Par ailleurs les comptes des communautés étaient désormais soumis au visa de l'Intendant et il ne s'agissait pas, de la part de ce dernier, d'un contrôle de pure forme. C'est ainsi que le compte de l'exercice de l'année 1787 du syndic de Dommartin fit l'objet d'observations. On lui fit remarquer « *qu'un comptable ne doit rien négliger pour justifier par pièces tant sa recette que sa dépense* ».

En 1787, Loménie de Brienne, qui venait de succéder à Calonne, mit en place une réforme qui avait pour but de donner des assemblées représentatives à toutes les provinces qui n'en avaient pas, c'est-à-dire aux *Pays d'élections* (4). Cette réforme réorganisa aussi les municipalités rurales.

L'édit du 22 juin 1787 institua trois degrés d'assemblées : les assemblées provinciales, les assemblées de district et, pour ce qui nous concerne, les assemblées municipales. Les membres de chaque assemblée supérieure étaient élus par les assemblées inférieures.

Les assemblées municipales étaient également électives mais elles comprenaient deux membres de droit : le seigneur haut-justicier et le curé. Une fois élues, les assemblées élaient à leur tour un syndic et un greffier. Ces deux élections eurent lieu en juin et juillet 1788.

Ces nouvelles assemblées municipales remplaçaient les assemblées générales pour la gestion des affaires communes. Dès lors, l'activité municipale cessa de résider dans les assemblées générales d'habitants.

Cette nouvelle organisation municipale n'eut qu'une existence éphémère et fut balayée par la Révolution. Elle ne fut qu'un passage qui conduisit à la situation créée par les lois de 1789.

**Abel MATHIEU**

(1) Abel Mathieu. Les assemblées générales d'habitants sous l'Ancien Régime (*ROMARICI MONS*, n° 46, 2008).

(2) Pour avoir été absent au plaid de l'année 1693 sans excuse valable, Jacot Martin, de Franould, paroisse de Dommartin, fut condamné à payer cette somme.

(3) Archives départementales des Vosges, série G, n° 1550.

(4) Avant la Révolution de 1789, la France était divisée en *Pays d'états* et en *Pays d'élections*. Dans les *Pays d'états*, les provinces répartissaient les impositions, réglaient les dépenses, surveillaient l'exécution des travaux. Les *Pays d'élections* étaient les provinces où les impôts étaient répartis par l'intendant.

Documents joints : Copie du plaid tenu à la Seigneurie de Pont le 9 novembre 1708.

### **Communication de Michel Grasseler**

#### **Atelier Généalogique des Hautes Vosges (AGHV)**

Notre association est à la disposition des amateurs de généalogie et histoire locales, (écrire au siège : AGHV, 7 grande rue, 88160 LE MENIL, avec un ou deux timbres).

Parmi les activités proposées en 2008/2009, vous pouvez retenir :

**18 octobre**, REMIREMONT, participation sous les Arcades de la Grande Rue (près du Volontaire) à la « Journée du refus de la misère »

**16 mai 2009**, colloque annuel dans une commune à définir (Fresse-sur-Moselle, Le Thillot, Château-Lambert ou Le Haut du Them).

Pour tous compléments (ainsi que sur les familles que nous étudions (MOUGEL-BEY de La Bresse, Albert LITTOLFF, patronyme DUVERNEY, Emile PELTIER du Ménil, les frères BLOCH du Thillot, Camille de SAINT MAURICE, etc...)) contactez-nous à notre adresse.

# Les prochains rendez-vous de la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région

Mardi 4 novembre à 20 h 30 au Centre culturel :

Conférence par M. le **colonel (er) Henri Ortholan** :

« 1918 : la victoire à l'arraché »,

dans le cadre du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre

Mardi 2 décembre à 20 h 30 au Centre culturel :

Conférence par **Pierre Heili** :

« L'abbé Janny, fondateur du collège de Remiremont ».

Samedi 13 décembre à 15 heures au Centre Culturel :

Conférence par **Francis Henri Courroy**, président émérite de la Société d'Emulation des Vosges :

« Les palmes académiques ».

Du 13 au 27 décembre au Musée Charles de Bruyères, aux heures d'ouverture du musée :

Exposition :

« Les Palmes académiques, les récompenses scolaires et l'enseignement à Remiremont ».

Samedi 20 décembre à 16 heures au Centre Culturel :

Conférence par **Francis Henri Courroy** :

« Les épées d'académicien »,

sous le haut patronage de M. le Président Christian Poncelet.

**Les quatre manifestations du mois de décembre sont placées sous le signe des festivités du bicentenaire de la création des Palmes Académiques et sont organisées en collaboration avec l'AMOPA (Amicale des membres de l'ordre des palmes académiques)**

Cette livraison de notre bulletin de liaison, **Romarici Mons**, a été composée et mise en page par Michel Claudel, à qui on peut adresser des textes, communications ou informations pour le prochain numéro :

4 rue des Prêtres - 88200 REMIREMONT ou [claudel.mi@orange.fr](mailto:claudel.mi@orange.fr)

Impression : B.T.C.R., rue des Ponceés - 88200 Saint-Etienne-lès-Remiremont